



ÉCOLE
INTERNATIONALE
CANADIENNE
JACQUES CARTIER

Nous révélons le GENIE de chaque ENFANT



Retrouvez-nous



**INSCRIVEZ-VOUS
MAINTENANT**

2025-2026

OUVERTURE DES ADMISSIONS

*De la maternelle
à la 6e année*

Avantages

- ✓ Diplômes homologués par le Canada, garantissant un accès facilité aux universités canadiennes partenaires.
- ✓ Double accréditation, assurant une reconnaissance par les autorités éducatives ivoiriennes et canadiennes.
- ✓ Programme scolaire immersif, aligné sur le curriculum canadien.



Pour votre enfant,
choisissez la **PREMIÈRE** école en Côte d'Ivoire
homologuée par la province du **Canada Nouveau-Brunswick**

admission@ecolecanadienne-jacquescartier.net ✉



Contactez nos équipes
+225 07 0297 9703 / 07 6969 9594

Le **GUIDE** **DES PARENTS**



ÉCOLE
INTERNATIONALE
CANADIENNE
JACQUES CARTIER

Nous révélons le GENIE de chaque ENFANT

Accès facilité aux meilleures universités
du monde

Diplômes canadiens décernés par le
Ministère de l'Éducation et du Développement de la Petite Enfance (MEDPE)



CANADA NB
Ecole pré-autorisée

Bingerville Delacelle 
derrière le jardin Botanique

+225 07 0297 9703 / 07 6969 9594 

admission@ecolecanadienne-jacquescartier.net 



ÉCOLE
INTERNATIONALE
CANADIENNE
JACQUES CARTIER

Nous révélons le GENIE de chaque ENFANT

Accès facilité aux meilleures universités
du monde

Diplômes canadiens décernés par le
Ministère de l'Éducation et du Développement de la Petite Enfance (MEDPE)

MOT DE LA DIRECTION

Chers parents et tuteurs,

C'est avec plaisir que nous vous souhaitons la bienvenue à l'École Internationale Canadienne Jacques Cartier. Nous sommes fiers d'offrir un enseignement de qualité en faisant appel à l'innovation pédagogique canadien.

Nous avons pour ambition première de créer un milieu propice à l'épanouissement et au bien-être de tous les élèves. C'est en offrant un environnement d'apprentissage accueillant, sécuritaire, dynamique et créatif que nous favorisons la participation active des élèves dans leurs apprentissages. Nous développons et encourageons la curiosité intellectuelle, l'esprit critique et l'excellence scolaire de votre enfant en faisant appel à une pédagogie différenciée qui met votre enfant au centre de ses apprentissages.

C'est en croyant en nos élèves que nous élevons leur motivation et leur permettons de réaliser leur plein potentiel. Les difficultés qu'ils rencontrent sont celles de toute l'équipe éducative qui collabore à transformer ces difficultés en défis accessibles.

Le plein potentiel d'un enfant ne serait réalisable sans le recours aux valeurs fondamentales et sociétales de responsabilité, solidarité et engagement social. Nous œuvrons à développer chez les élèves ces valeurs et bien d'autres, en parallèle aux apprentissages scolaires et par le biais de projets et d'actions variées.

Avec votre appui et l'appui de la communauté, nous souhaitons amener les élèves à développer les compétences, connaissances et attitudes nécessaires à relever les défis de la société de demain.

Nous vous souhaitons à vous et à vos enfants une excellente année scolaire !

La direction



CANADA NB
Ecole pré-autorisée

Bingerville Delacelle
derrière le jardin Botanique 

+225 07 0297 9703 / 07 6969 9594 

admission@ecolecanadienne-jacquescartier.net 



ÉCOLE
INTERNATIONALE
CANADIENNE
JACQUES CARTIER

Nous révélons le GENIE de chaque ENFANT

Accès facilité aux meilleures universités
du monde

Diplômes canadiens décernés par le
Ministère de l'Éducation et du Développement de la Petite Enfance (MEDPE)

MISSION, VISION ET VALEURS

NOTRE MISSION

La mission de l'École Internationale Canadienne Jacques Cartier est de cultiver un environnement d'apprentissage dynamique et inclusif, où la diversité est célébrée et où chaque élève est encouragé à atteindre son plein potentiel. Nous nous engageons à offrir une éducation de classe mondiale, basée sur les normes éducatives rigoureuses du Canada, tout en favorisant la compréhension interculturelle et le respect mutuel. Notre objectif est de développer des leaders du XXI^e siècle, dotés d'une pensée critique, d'une résilience et d'une conscience sociale, capables de prospérer dans un monde en constante évolution. Nous nous efforçons de fournir un environnement sécuritaire et bienveillant, où les élèves sont soutenus dans leur croissance scolaire, sociale et émotionnelle. À travers notre engagement envers l'excellence éducative, nous inspirons nos élèves à devenir des citoyens engagés, responsables et empathiques, prêts à contribuer positivement à la société mondiale.

NOTRE VISION

Devenir un phare d'excellence éducative reconnu tant localement qu'internationalement pour son engagement envers l'innovation pédagogique, la diversité culturelle et la réussite scolaire. Nous aspirons à former des leaders du monde de demain, imprégnés des valeurs canadiennes et ivoiriennes de tolérance, de collaboration et d'ouverture d'esprit, prêts à relever les défis mondiaux avec confiance et compassion.

NOS VALEURS

Excellence scolaire : Nous nous engageons à maintenir des normes élevées d'excellence scolaire en encourageant nos élèves à atteindre leur plein potentiel intellectuel grâce à un programme rigoureux et stimulant.

Ouverture d'esprit et diversité : Nous célébrons la diversité culturelle et favorisons un environnement inclusif où chaque individu est respecté, valorisé et encouragé à partager ses perspectives uniques pour enrichir l'expérience éducative de tous.

Responsabilité sociale et engagement communautaire : Nous inculquons à nos élèves le sens des responsabilités envers la société et les encourageons à s'impliquer activement dans leur communauté, afin de devenir des citoyens engagés et bienveillants.



Éfida
CANADA NB
Ecole pré-autorisée

Bingerville Delacelle
derrière le jardin Botanique

+225 07 0297 9703 / 07 6969 9594

admission@ecolecanadienne-jacquescartier.net



ÉCOLE
INTERNATIONALE
CANADIENNE
JACQUES CARTIER

Nous révélons le GENIE de chaque ENFANT

Accès facilité aux meilleures universités
du monde

Diplômes canadiens décernés par le
Ministère de l'Éducation et du Développement de la Petite Enfance (MEDPE)

ADMISSION

Faire une demande d'admission

La demande d'admission peut se faire en ligne ou en format papier.

- Sur dossier pour les élèves provenant d'un établissement canadien.
- Sur dossier et test pour les élèves provenant d'un établissement non canadien.

Chaque demande d'admission doit être accompagnée des documents suivants :

- La fiche de demande d'inscription à remplir en ligne ou en format papier
- La copie du relevé de notes ou livret scolaire de l'année précédant la demande d'admission.
- La copie du relevé de notes ou du livret scolaire de l'année en cours
- La photocopie de l'extrait de naissance

La réponse à la demande d'admission sera envoyée par e-mail et elle indiquera la démarche à suivre pour finaliser l'admission et le cas échéant la procédure pour le test de positionnement. Les demandes d'admission seront analysées en fonction des résultats des élèves, les places disponibles et si l'école peut offrir les services d'appui à l'enfant selon son profil d'apprenant.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ À L'ÉCOLE

Petite section

Critères d'admissibilité pour les enfants de la Petite section

- Avoir 3 ans avant le 1 octobre de l'année scolaire.
- Manifester la maturité de vivre en communauté.

Moyenne section

Critères d'admissibilité pour les enfants de la Petite section

- Avoir 4 ans avant le 1 octobre de l'année scolaire.
- Manifester la maturité de vivre en communauté.

Maternelle

Critères d'admissibilité pour les élèves en Maternelle

- Démontrer un comportement adéquat pour son âge lors du test de positionnement.
- Avoir 5 ans avant le 31 décembre de l'année scolaire prévue.
- Manifester une maturité suffisante pour entrer à l'école et vivre en communauté.

1^{re} à la 2^e année

Critères d'admissibilité pour les élèves de la 1^{re} année à la 2^e année



CANADA NB
Ecole pré-autorisée

Bingerville Delacelle
derrière le jardin Botanique

+225 07 0297 9703 / 07 6969 9594

admission@ecolecanadienne-jacquescartier.net



ÉCOLE
INTERNATIONALE
CANADIENNE
JACQUES CARTIER

Nous révélons le GENIE de chaque ENFANT

Accès facilité aux meilleures universités
du monde

ADMISSION

1^{re} à la 2^e année

Critères d'admissibilité pour les élèves de la 1^{re} année à la 2^e année

- Réussir le test de positionnement et démontrer un comportement adéquat lors du test.

Si le résultat est faible au test, la direction peut demander aux parents de fournir un rapport d'un pédopsychiatre, d'un orthophoniste ou d'autres spécialistes afin de vérifier que l'école puisse bien répondre aux besoins de l'enfant. Si la direction conclut que l'école ne peut répondre aux besoins de l'enfant, l'admission peut être refusée.

3^e à la 6^e année

Critères d'admissibilité pour les élèves de la 3^e à la 6^e année.

- Savoir communiquer en français et comprendre des messages oraux.
- Réussir le test de positionnement.
- Démontrer un comportement adéquat lors du test.

En présence de troubles d'apprentissage diagnostiqués, la direction peut refuser un élève si l'école ne peut répondre aux besoins de l'enfant.

RÉINSCRIPTION

Chaque demande de réinscription doit être accompagnée des documents suivants :

- La fiche de réinscription dûment remplie en ligne ou en format papier.
- Copie du carnet de vaccination s'il y a eu des vaccins depuis l'admission à l'école.
- 2 photos de l'élève

Critères de refus de réinscription

- L'administration peut, à la discrétion de la direction, refuser la réinscription d'un élève lorsque l'école ne peut répondre aux besoins spécifiques de l'enfant.
- L'administration peut, à la discrétion de la direction, refuser la réinscription d'un élève lorsque celui-ci a démontré, durant l'année scolaire en cours, un comportement inadéquat nuisant au bon fonctionnement de la classe ou de l'école.
- L'administration peut, à la discrétion de la direction, refuser la réinscription d'un élève qui manifeste des comportements particulièrement violents et/ou inadéquats.
- L'administration peut, à la discrétion de la direction, refuser la réinscription d'un élève si le paiement de la scolarité de l'année précédente n'a pas respecté les échéances définies.



ÉCOLE
INTERNATIONALE
CANADIENNE
JACQUES CARTIER

Nous révélons le GENIE de chaque ENFANT

Accès facilité aux meilleures universités
du monde

Diplômes canadiens décernés par le
Ministère de l'Éducation et du Développement de la Petite Enfance (MEDPE)

ADMISSION

TARIFS D'INSCRIPTION & SCOLARITÉ

Classe	Frais d'admission	Total	1 ^{er} versement	2 ^{ème} versement	3 ^{ème} versement	4 ^{ème} versement
	Nouveaux élèves uniquement	Scolarité hors frais d'admission	(Payable à l'inscription pour les nouveaux ou la réinscription pour les anciens)	(30 Sept.)	(30 Nov.)	(30 Mars)
	Non remboursable					
PS-MS-GS	150 000	1 550 000	450 000	450 000	350 000	300 000
Maternelle 6 ^{ème} année	150 000	1 700 000	500 000	500 000	400 000	300 000

Service de cantine

Date de paiement	À l'inscription	30 sept	30 nov	30 mars	Total annuel
Montant	120 000	110 000	110 000	110 000	450 000

Service de transport

Date de paiement	À l'inscription	30 sept	30 nov	30 mars	Total annuel
Matin et soir	150 000	130 000	130 000	130 000	540 000

HORAIRE

- L'école est ouverte à partir de 7 h 30 (service de garde de 7 h 30 à 7 h 45)
- Le rassemblement au drapeau est prévu à 7 h 45 quotidiennement et est obligatoire pour tous les élèves.
- En fin de journée, les parents sont priés d'attendre les élèves au portail de l'établissement afin de ne pas perturber la tenue des cours.

Rappel : L'accès à l'établissement est réservé aux enseignants, les élèves et le personnel de l'école. Les parents d'élèves ne sont pas autorisés à rentrer dans les salles de classe aux heures de cours à l'exception d'avoir un rendez-vous avec la direction ou un enseignant.



CANADA NB
Ecole pré-autorisée

Bingerville Delacelle
derrière le jardin Botanique

+225 07 0297 9703 / 07 6969 9594

admission@ecolecanadienne-jacquescartier.net



ÉCOLE
INTERNATIONALE
CANADIENNE
JACQUES CARTIER

Nous révélons le GENIE de chaque ENFANT

Accès facilité aux meilleures universités
du monde

Diplômes canadiens décernés par le
Ministère de l'Éducation et du Développement de la Petite Enfance (MEDPE)

HORAIRES ET CALENDRIERS

Horaire de la journée Préscolaire 3 à 5 ans

Arrivée des élèves	7 h 45 à 7 h 50
Activités et jeux	7 h 50 à 9 h 15
Récréation - Goûter	9 h 15 à 9 h 45
Activités et jeux	9 h 45 à 11 h 00
Récréation - Déjeuner en classe	11 h 00 à 11 h 20 • 11 h 20 à 11 h 50
Sieste	11 h 50 à 12 h 50
Activités et jeux	12 h 50 à 14 h 15
Gouter - Récréation	14 h 15 à 14 h 45
Activités et jeux	14 h 45 à 15 h 25

Horaire de la journée Maternelle

Arrivée des élèves et rassemblement au drapeau	7 h 45
Rentrée et préparation pour la journée	7 h 50 à 8 h 00
Activités d'apprentissage	8 h 00 à 9 h 40
Récréation	9 h 40 à 9 h 55
Activités d'apprentissage	9 h 55 à 11 h 35
Déjeuner - Récréation	11 h 35 à 12 h 00 • 12 h 00 à 12 h 20
Temps de repos	12 h 20 à 13 h 30
Activité d'apprentissage	13 h 30 à 14 h 20
Récréation	14 h 20 à 14 h 35
Activités d'apprentissage	14 h 35 à 15 h 25
Départ	15 h 25 à 15 h 30
Activités périscolaires	15 h 40 à 16 h 40
Garde	16 h 40 à 18 h 00



ÉCOLE
INTERNATIONALE
CANADIENNE
JACQUES CARTIER

Nous révélons le GENIE de chaque ENFANT

Accès facilité aux meilleures universités
du monde

Diplômes canadiens décernés par le
Ministère de l'Éducation et du Développement de la Petite Enfance (MEDPE)

HORAIRES ET CALENDRIERS

Horaire de la journée 1^e à la 6^e année

Arrivée des élèves et rassemblement au drapeau Rentrée	7 h 45 7 h 50 à 8 h 00
Enseignement	8 h 00 à 8 h 50 8 h 50 à 9 h 40
Récréation	9 h 40 à 9 h 55
Enseignement	9 h 55 à 10 h 45 10 h 45 à 11 h 35
1 ^e à la 3 ^e année Déjeuner - Récréation	11 h 35 à 12 h 00 12 h 00 à 12 h 20
4 ^e à la 6 ^e année Récréation - Déjeuner	11 h 35 à 12 h 00 12 h 00 à 12 h 20
Enseignement	12 h 20 à 13 h 30 13 h 30 à 14 h 20
Récréation	14 h 20 à 14 h 35
Enseignement	14 h 35 à 15 h 25
Départ	15 h 25
Activités périscolaires	15 h 30 à 16 h 30
Garde	16 h 30 à 18 h 00



ÉCOLE
INTERNATIONALE
CANADIENNE
JACQUES CARTIER

Nous révélons le GENIE de chaque ENFANT

Accès facilité aux meilleures universités
du monde

Diplômes canadiens décernés par le
Ministère de l'Éducation et du Développement de la Petite Enfance (MEDPE)

HORAIRES ET CALENDRIERS

CALENDRIER SCOLAIRE 2025-2026

JOURS FÉRIÉS ET
VACANCES

REMISES DE
BULLETIN

PREMIER & DERNIER JOUR D'ÉCOLE POUR
LES ÉLÈVES de la 1^e à la 6^e
Les élèves de du préscolaire et de la
maternelle commencent le 8 septembre

JOURNÉE PÉDAGOGIQUE
(Les élèves ont congé toute la journée)

Rencontres parents-enseignants

SEPTEMBRE 2025						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

DÉCEMBRE 2025						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

OCTOBRE 2025						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

JANVIER 2025						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE 2025						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

FÉVRIER 2026						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	



ÉCOLE
INTERNATIONALE
CANADIENNE
JACQUES CARTIER

Nous révélons le GENIE de chaque ENFANT

Diplômes canadiens décernés par le
Ministère de l'Éducation et du Développement de la Petite Enfance (MEDPE)

Accès facilité aux meilleures universités
du monde

HORAIRES ET CALENDRIERS

MARS 2026						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	11	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					
JUIN 2026						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

AVRIL 2026						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

MAI 2026						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JOURS FÉRIÉS / AUTRES		
5 septembre : Naissance du prophète	1 mai : Journée du travail	27 mai : Tabaski
20 mars : Aïd	14 mai : Ascension	
6 avril : Pâques	25 mai : Pentecôte	
Rencontres parents-enseignants : le 7 novembre et le 10 avril		



ÉCOLE
INTERNATIONALE
CANADIENNE
JACQUES CARTIER

Nous révélons le GENIE de chaque ENFANT

Accès facilité aux meilleures universités
du monde

Diplômes canadiens décernés par le
Ministère de l'Éducation et du Développement de la Petite Enfance (MEDPE)

RENTRÉE SCOLAIRE

RENTRÉE PROGRESSIVE DES ÉLÈVES AU PRÉSCOLAIRE (3 À 5 ANS)

Le 8 septembre 2025

L'enfant et le parent rencontrent l'enseignant selon un horaire déterminé par la direction administrative (rencontre de 20 minutes). Le parent apporte toutes les fournitures scolaires étiquetées de son enfant lors de cette rencontre. L'enfant repart avec son parent après la rencontre et ne revient que le lendemain (9 septembre 2025).

Afin de permettre à l'enfant au préscolaire de la maternelle de bien se sentir accueilli et de se familiariser avec la routine scolaire quotidienne, nous avons prévu une rentrée progressive comme suit :

Du 9 septembre au 12 septembre 2025

1^{er} groupe d'élèves (maximum 5 enfants) se rend à l'école selon l'horaire suivant :

Mardi (2 septembre) et jeudi (4 septembre) de 8 h 30 à 11 h 00

Mercredi (10 septembre) et vendredi (12 septembre) de 13 h 00 à 15 h 30.

2^e groupe d'élèves (maximum de 5 enfants) se rend à l'école selon l'horaire suivant :

Mardi (9 septembre) et jeudi (11 septembre) de 13 h 00 à 15 h 30

Mercredi (10 septembre) et vendredi (12 septembre) de 8 h 30 à 11 h 00

Du 15 septembre au 19 septembre 2025

1^{er} groupe d'élèves (maximum 5 enfants) se rend à l'école selon l'horaire suivant :

Mardi (9 septembre) et jeudi (11 septembre) de 8 h 30 à 11 h 00

Mercredi (10 septembre) et vendredi (12 septembre) de 13 h 00 à 15 h 30.

2^e groupe d'élèves (maximum de 5 enfants) se rend à l'école selon l'horaire suivant :

Mardi (9 septembre) et jeudi (11 septembre) de 13 h 00 à 15 h 30

Mercredi (10 septembre) et vendredi (12 septembre) de 8 h 30 à 11 h 00

À partir du 22 septembre 2025

L'ensemble des élèves viennent à l'école de 7 h 45 à 12 h 00.

À partir du 29 septembre 2025

L'ensemble des enfants viennent à l'école de 7 h 45 à 15 h 30.



CANADA NB
Ecole pré-autorisée

Bingerville Delacelle
derrière le jardin Botanique

+225 07 0297 9703 / 07 6969 9594

admission@ecolecanadienne-jacquescartier.net



ÉCOLE
INTERNATIONALE
CANADIENNE
JACQUES CARTIER

Nous révélons le GENIE de chaque ENFANT

Accès facilité aux meilleures universités
du monde

Diplômes canadiens décernés par le
Ministère de l'Éducation et du Développement de la Petite Enfance (MEDPE)

RENTRÉE SCOLAIRE

RENTRÉE DES ÉLÈVES EN MATERNELLE

Le 8 septembre 2025

L'élève et le parent rencontrent l'enseignant selon un horaire déterminé par la direction administrative (rencontre de 20 minutes). Le parent apporte toutes les fournitures scolaires étiquetées de son enfant lors de cette rencontre. L'élève repart avec son parent après la rencontre et ne revient que le lendemain (9 septembre 2025).

Afin de permettre à l'enfant au préscolaire de la maternelle de bien se sentir accueilli et de se familiariser avec la routine scolaire quotidienne, nous avons prévu une rentrée progressive comme suit :

Du 9 septembre au 12 septembre 2025

1^{er} groupe d'élèves (maximum 8 enfants) se rend à l'école selon l'horaire suivant :

Mardi et jeudi de 8 h 30 à 11 h 00

Mercredi et vendredi de 13 h 00 à 15 h 30

2^e groupe d'élèves (maximum de 8 enfants) se rend à l'école selon l'horaire suivant :

Mardi et jeudi de 13 h 00 à 15 h 30

Mercredi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 00

Du 15 septembre au 19 septembre 2025

1^{er} groupe d'élèves (maximum 8 enfants) se rend à l'école selon l'horaire suivant :

Mardi et jeudi de 8 h 30 à 11 h 00

Mercredi et vendredi de 13 h 00 à 15 h 30

2^e groupe d'élèves (maximum de 8 enfants) se rend à l'école selon l'horaire suivant :

Mardi et jeudi de 13 h 00 à 15 h 30

Mercredi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 00

Du 21 au 25 septembre 2025

L'ensemble des élèves viennent à l'école de 7 h 45 à 12 h 00.

À partir du 29 septembre 2025

L'ensemble des enfants viennent à l'école de 7 h 45 à 15 h 30.



CANADA NB
Ecole pré-autorisée

Bingerville Delacelle
derrière le jardin Botanique

+225 07 0297 9703 / 07 6969 9594

admission@ecolecanadienne-jacquescartier.net



ÉCOLE
INTERNATIONALE
CANADIENNE
JACQUES CARTIER

Nous révélons le GENIE de chaque ENFANT

Accès facilité aux meilleures universités
du monde

Diplômes canadiens décernés par le
Ministère de l'Éducation et du Développement de la Petite Enfance (MEDPE)

RENTRÉE SCOLAIRE

RENTRÉE DES ÉLÈVES DE LA 1^{RE} À LA 6^E ANNÉE

L'élève et le parent rencontrent l'enseignant selon un horaire déterminé par la direction administrative (rencontre de 20 minutes). Le parent apporte toutes les fournitures scolaires étiquetées de son enfant lors de cette rencontre. L'enfant repart avec son parent après la rencontre et ne revient que le lendemain (9 septembre 2025).

ABSENCES ET RETARDS

- Les élèves doivent être présents à l'école au plus tard à 7 h 45 pour le rassemblement au drapeau.
- En cas d'absences, les parents doivent informer l'école la veille ou le jour même avant 7 h 45 en précisant le motif de l'absence.
- Si nous ne recevons aucun avis d'absence du parent, un courriel signifiant l'absence de votre enfant vous sera envoyé. Vous avez jusqu'à la fin de la journée ouvrable suivante pour justifier l'absence de votre enfant. Si après le délai nous n'avons toujours pas reçu une justification, la note absence non justifiée sera enregistrée dans le système. À la discrétion de la direction, le parent pourra être convoqué à l'école pour discuter des absences et de l'importance de la présence à l'école.

TRANSPORT SCOLAIRE

L'école offre un service de transport scolaire pour les zones suivantes :

- Cocody, Il plateaux, Angré, 7e tranche, 8e tranche
- Riviera 3, Palmeraie, Bingerville

Rôle des parents des élèves bénéficiant du transport scolaire

Les parents doivent informer leurs enfants des aspects de la sécurité, en mettant l'accent sur leur comportement dans l'autobus, à l'arrêt du bus et lors de l'embarquement ou du débarquement.

Les parents doivent également veiller à ce que leur enfant soit à l'arrêt d'autobus désigné au moins cinq minutes avant l'heure prévue pour l'embarquement. Il est crucial de noter que le chauffeur n'est pas en mesure d'attendre un élève qui n'est pas présent à l'heure prévue, car même un retard de quelques minutes par élève peut entraîner un retard significatif pour l'ensemble du transport, ce qui constitue un temps précieux pour l'apprentissage de tous les élèves. Votre collaboration est essentielle pour maintenir une ponctualité optimale dans l'intérêt de tous les enfants.



Ecole pré-autorisée

Bingerville Delacelle
derrière le jardin Botanique

+225 07 0297 9703 / 07 6969 9594

admission@ecolecanadienne-jacquescartier.net



ÉCOLE
INTERNATIONALE
CANADIENNE
JACQUES CARTIER

Nous révélons le GENIE de chaque ENFANT

Accès facilité aux meilleures universités
du monde

RENTRÉE SCOLAIRE

Les parents sont encouragés à promouvoir la sécurité du transport en prenant les mesures suivantes :

Faire en sorte qu'une personne responsable accompagne l'enfant plus jeune à l'embarquement et au débarquement et que cette personne soit vue par le chauffeur avant que l'enfant sorte de bus.

Signaler tout problème lié à la sécurité des élèves à la responsable/secrétaire précisant la date, l'heure, l'endroit de l'incident, etc.

Les parents sont responsables de tout dommage causé à un bus scolaire par leur enfant.

Lorsqu'un élève est suspendu du transport scolaire, sa présence à l'école reste obligatoire. Les parents prendront les dispositions nécessaires pour assurer la présence de leur enfant à l'école.

En cas de retard anormal d'un bus, les parents en seront informés.

Collaborer avec l'école pour maintenir des normes élevées de service, de sécurité et de ponctualité dans le transport scolaire.

Les parents ne sont pas autorisés à monter dans le bus.

En cas d'incident lié à un comportement d'élèves, les parents doivent s'abstenir d'intervenir auprès du chauffeur ou du responsable, mais doivent en informer l'école dès que possible.

RESPONSABILITÉS DES ÉLÈVES

Il est important que les élèves comprennent que l'autobus est un moyen de transport et non un lieu de récréation. Le chauffeur a l'autorité de maintenir l'ordre et de faire respecter les règles du transport. Les élèves doivent suivre et respecter les mesures de sécurité et de comportement et décrites dans le présent document.

L'élève doit :

- Être à l'heure à l'arrêt d'autobus désigné;
- Ne pas pousser, bousculer ou se bagarrer avec d'autres élèves;
- Être respectueux envers le chauffeur, le surveillant et les élèves;
- Attendre que l'autobus soit complètement arrêté avant de s'en approcher et d'y monter;
- Garder son sac / ses livres sur ou devant ses genoux pour dégager la circulation de l'allée;



ÉCOLE
INTERNATIONALE
CANADIENNE
JACQUES CARTIER

Nous révélons le GENIE de chaque ENFANT

Diplômes canadiens décernés par le
Ministère de l'Éducation et du Développement de la Petite Enfance (MEDPE)

Accès facilité aux meilleures universités
du monde

ARRIVÉE ET DÉPART DES ÉLÈVES

Rester assis tout au long du trajet;
Ouvrir les fenêtres seulement si le surveillant d'autobus donne l'autorisation;
Garder les bras, les mains et la tête à l'intérieur du véhicule;
Ne rien jeter par la fenêtre pour éviter des blessures aux passants ou accidents des automobilistes;
À la descente de l'autobus, rester assis jusqu'à ce que l'autobus soit complètement arrêté.

ÉLÈVES QUI NE PRENNENT PAS LE TRANSPORT SCOLAIRE

Le parent est responsable de déposer et de venir chercher son enfant au portail de l'école le matin, le midi (si l'enfant déjeune à la maison) et à la fin de la journée scolaire. Le matin, le parent est responsable de déposer son enfant au portail de l'école en la présence du gardien. Il ne faut en aucun cas déposer son enfant sans que le gardien ne puisse l'accueillir au portail.

ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Les activités périscolaires ont lieu de 15 h 40 à 16 h 30. Le parent est responsable de venir chercher son enfant à 16 h 30, s'il ne bénéficie pas du service de garde. Nous vous prions d'arriver à l'heure afin de récupérer votre enfant.

SERVICE DE GARDE

Les élèves qui bénéficient du service de garde participeront aux activités périscolaires de 15 h 40 à 16 h 30. Ces élèves seront ensuite sous la garde du personnel de l'école de 16 h 30 à 18 h 00. Nous vous prions d'arriver au plus tard à 18 h 00 afin de récupérer votre enfant. Le service de garde est payant.

FOURNITURES SCOLAIRES

La liste des fournitures scolaires sera envoyée aux parents par courriel. Nous vous demandons de préparer le sac à dos de votre enfant de façon à commencer le premier jour avec tout le matériel nécessaire. Veuillez identifier tout le matériel de l'enfant : fournitures scolaires, vêtements, cartable, trousse, gourde, chaussures de sport, etc. Nous vous prions de fournir à votre enfant des chaussures appropriées pour les séances de sport et de prévoir une quantité suffisante d'eau.



CANADA NB
Ecole pré-autorisée

Bingerville Delacelle
derrière le jardin Botanique

+225 07 0297 9703 / 07 6969 9594

admission@ecolecanadienne-jacquescartier.net



ÉCOLE
INTERNATIONALE
CANADIENNE
JACQUES CARTIER

Nous révélons le GENIE de chaque ENFANT

Accès facilité aux meilleures universités
du monde

Diplômes canadiens décernés par le
Ministère de l'Éducation et du Développement de la Petite Enfance (MEDPE)

ARRIVÉE ET DÉPART DES ÉLÈVES

PARENTS À L'ÉCOLE

Nous demandons aux parents de se présenter à la réception afin que l'administration scolaire puisse vous accueillir et répondre à votre demande.

Si vous souhaitez rencontrer la direction de l'école et/ou un enseignant, nous vous invitons à prendre rendez-vous.

COMMUNICATION

Les activités périscolaires ont lieu de 15 h 40 à 16 h 30. Le parent est responsable de venir chercher son enfant à 16 h 30, s'il ne bénéficie pas du service de garde. Nous vous prions d'arriver à l'heure afin de récupérer votre enfant.

Pour toute communication, les parents doivent suivre la ligne de communication suivante :

1. Pour les **besoins de votre enfant**, communiquez :
En premier lieu avec l'enseignant
En deuxième lieu avec la direction pédagogique.
2. Pour le **fonctionnement de l'école au niveau pédagogique**, communiquez avec la direction pédagogique.
3. Pour le **fonctionnement administratif et financier** de l'école, communiquez avec la direction de l'école.
4. Pour aviser l'école de l'**absence de son enfant ou d'une urgence**, communiquez avec le secrétariat de l'école.

Communication avec les parents

Le personnel scolaire communique avec les parents par courriel ou par téléphone.

Communication par courriel

Les enseignants de l'école s'engagent à répondre aux courriels qui leur seront envoyés dans les 48 heures suivant la réception d'un courriel (2 jours ouvrables). Si vous ne recevez pas de réponse à un courriel envoyé, s'il vous plaît, vérifiez le dossier « courrier indésirable » (pourriel), car il arrive que les courriels n'apparaissent pas dans la boîte de réception.

Une bonne communication entre le parent, la direction et les enseignants est très importante. Si vous avez des questions au sujet de votre enfant, nous vous demandons de communiquer avec l'enseignant par courriel à l'enseignant.



CANADA NB
Ecole pré-autorisée

Bingerville Delacelle
derrière le jardin Botanique 

+225 07 0297 9703 / 07 6969 9594 

admission@ecolecanadienne-jacquescartier.net 



ÉCOLE
INTERNATIONALE
CANADIENNE
JACQUES CARTIER

Nous révélons le GENIE de chaque ENFANT

Diplômes canadiens décernés par le
Ministère de l'Éducation et du Développement de la Petite Enfance (MEDPE)

Accès facilité aux meilleures universités
du monde

Si vous avez des préoccupations ou des questions qui ne sont pas liées à votre enfant en salle de classe, nous vous prions de communiquer par courriel à la direction à la direction de l'école.

RÉCLAMATIONS / PRÉOCCUPATIONS

Si vous avez des réclamations ou des préoccupations, voici la procédure à suivre :

- 1) Écrire votre réclamation ou préoccupation à l'adresse ***courriel suivante : (vous sera communiquer à la rentrée)***
- 2) L'administration prendra connaissance de votre réclamation et communiquera avec vous au besoin pour plus de précisions portant sur votre réclamation.
- 3) L'administration répondra à votre réclamation par courriel dans un délai de 3 jours ouvrables si la réclamation nécessite un suivi.

Veuillez noter que toute communication avec la direction se doit d'être professionnelle et respectueuse.

SYSTÈME DE GESTION SCOLAIRE

L'école fait appel à un système de gestion scolaire qui vous permettra de communiquer efficacement avec l'école. Vous aurez accès à certaines rubriques entre autres : les résultats de votre enfant et l'envoi de message à l'école et aux enseignants.

RENCONTRES PARENTS-ENSEIGNANTS

Il y a deux rencontres officielles durant l'année scolaire portant sur le progrès de l'élève. La première rencontre a lieu en novembre et la deuxième en avril (voir le calendrier scolaire). Lorsqu'il y a besoin, la direction ou un enseignant peut demander de rencontrer un parent en fixant un rendez-vous. Le parent peut lui aussi demander de rencontrer la direction ou un enseignant en fixant un rendez-vous.

BULLETINS

Un bulletin portant sur le progrès de votre enfant vous sera envoyé en décembre, avril et juin (voir le calendrier scolaire).



CANADA NB
Ecole pré-autorisée

Bingerville Delacelle
derrière le jardin Botanique 

+225 07 0297 9703 / 07 6969 9594 

admission@ecolecanadienne-jacquescartier.net 



ÉCOLE
INTERNATIONALE
CANADIENNE
JACQUES CARTIER

Nous révélons le GENIE de chaque ENFANT

Diplômes canadiens décernés par le
Ministère de l'Éducation et du Développement de la Petite Enfance (MEDPE)

Accès facilité aux meilleures universités
du monde

JOURNÉE PÉDAGOGIQUE

Afin que les enseignants puissent mettre en œuvre les meilleures pratiques pédagogiques auprès des élèves, il est important de leur offrir de la formation fréquente (voir le calendrier scolaire). Lors des journées pédagogiques, les élèves ont congé.

MÉDICAMENTS

Il est strictement interdit pour un élève de ramener des médicaments (même homéopathiques) à l'école.

Nous vous avisons que nous ne pourrions administrer un médicament à votre enfant à moins d'avoir une autorisation écrite de votre part (formulaire à récupérer à l'administration).

Si le médicament fait l'objet d'une ordonnance provenant d'un médecin, nous vous prions de fournir l'ordonnance avec votre autorisation écrite.

Si votre enfant refuse de prendre le médicament, vous en serez informé immédiatement.

MALADIE DE VOTRE ENFANT PENDANT LA JOURNÉE SCOLAIRE

Lorsqu'un élève est malade pendant la journée scolaire, l'école vous contactera pour vous en informer et, au besoin, pour que vous puissiez récupérer votre enfant.

ACCIDENTS

En cas d'accident, les premiers soins seront administrés et vous serez aussitôt avertis de la situation afin que vous puissiez venir chercher votre enfant. En cas d'accident grave, si le parent ou tuteur ne peut pas être joint par téléphone, la direction d'école enverra l'élève à l'urgence de l'hôpital le plus près. Le parent est responsable de payer ou rembourser l'école pour le coût de transport (ambulance, taxi ou autres).

CODE VESTIMENTAIRE

La fréquentation d'une école impose un code vestimentaire approprié et soigné. Nous vous prions de lire attentivement les critères et d'encourager votre enfant à les respecter.

Le port de la tenue officielle à l'école est obligatoire.

Le t-shirt est conçu pour les séances de sport seulement et les élèves doivent se changer avant et après chaque séance d'éducation physique.



CANADA NB
Ecole pré-autorisée

Bingerville Delacelle
derrière le jardin Botanique

+225 07 0297 9703 / 07 6969 9594

admission@ecolecanadienne-jacquescartier.net



ÉCOLE
INTERNATIONALE
CANADIENNE
JACQUES CARTIER

Nous révélons le GENIE de chaque ENFANT

Accès facilité aux meilleures universités
du monde

Diplômes canadiens décernés par le
Ministère de l'Éducation et du Développement de la Petite Enfance (MEDPE)

Les chaussures de sport sont obligatoires pour les séances d'éducation physique.
Les chaussures à talons sont interdites.
Les chaussures à crampons sont interdites.

DÉJEUNER ET GOÛTER

Cantine

L'école fournit un service de cantine pour ceux qui souhaitent bénéficier de ce service.

Panier

Pour ceux qui ne souhaitent pas bénéficier du service de cantine peuvent apporter leur panier.

Goûter

Il est important de fournir à votre enfant un gouter pour le matin et un gouter pour l'après-midi. Nous vous encourageons à choisir des aliments nutritifs.

Gourde d'eau

Il est important que votre enfant ait une gourde d'eau tous les jours. Au besoin, en temps de grande chaleur, nous vous invitons à envoyer 2 gourdes d'eau.

DEVOIRS

L'École Internationale Canadienne Jacques Cartier a établi la directive suivante pourtant sur les devoirs.

Maternelle	• Nous encourageons le parent à lire avec son enfant tous les soirs.
1^{re} année	• 10 minutes de devoir pendant la semaine (lecture)
2^e année	• 10 minutes de devoir en soirée (lecture)
3^e année	• 10 minutes de devoirs en soirée • 10 minutes de devoirs le weekend (au besoin)
4^e et 3^e année	• 15 minutes de devoirs en soirée . • 20 minutes de devoirs le weekend (au besoin)



CANADA NB
Ecole pré-autorisée

Bingerville Delacelle
derrière le jardin Botanique

+225 07 0297 9703 / 07 6969 9594

admission@ecolecanadienne-jacquescartier.net



CODE DE VIE

Accès facilité aux meilleures universités
du monde

Le code de vie de L'École Internationale Canadienne Jacques Cartier favorise l'approche positive et respectueuse de la gestion des comportements afin de promouvoir un milieu scolaire accueillant, inclusif et sécuritaire. Notre école favorise des pratiques préventives qui mettent l'accent sur la responsabilité sociale et les comportements positifs pour réduire le besoin de mesures négatives. Le présent code de vie s'applique aux élèves durant toute activité scolaire à l'intérieur et à l'extérieur de l'école.

Lieu	Respect de soi-même	Respect des autres	Respect de l'apprentissage	Respect de l'environnement
Partout dans l'école	- Je suis honnête. - J'ai le matériel nécessaire. - Je gère mon temps efficacement. - Je fais de mon mieux. - Je range mes effets personnels. - J'ai un comportement respectueux lors de spectacles et /ou de sorties à l'extérieur de l'école.	- J'utilise un ton de voix et un volume approprié. - Je respecte le matériel et les idées des autres. - Je garde mes mains et mes pieds pour moi-même. - Je respecte les différences. - J'évite les jeux de contact physique et ceux qui montrent de la violence. - Je règle mes conflits par le dialogue. - J'évite d'inciter les disputes et les chicanes.	- Je reste dans ma classe. - J'ai une attitude positive envers mes apprentissages. - Je fais de mon mieux. - Je respecte les règles de la classe. - Je laisse mes jeux électroniques et mon téléphone à la maison.	- Je réduis, je réutilise, je recycle. - Je prends soin de mon matériel et mon espace. - Je garde les espaces verts en santé.
Couloirs, escaliers, toilettes	- Je me déplace en marchant. - Je marche en rang. - Je circule à la droite des corridors et escaliers. - Je me lave les mains.	- Je tire la chasse d'eau. - Je respecte l'intimité des autres.	Je ne dérange pas les classes qui travaillent.	Je garde les couloirs, les escaliers et les toilettes propres
Cantine	- Je prends le temps de bien manger. - Je me lave les mains avant de manger. - J'utilise de bonnes manières à table.	- Je suis poli. - Je reste assis jusqu'au signal du surveillant. - Je mange mon repas.	Je respecte les choix alimentaires des autres.	Je laisse mon espace personnel propre.
Cour d'école	- Je m'habille selon la météo. - Je joue dans les aires appropriées. - En cas de pluie, je choisis des activités calmes dans la classe.	- Je respecte l'aire de jeu de chacun. - Je démontre un bon esprit sportif.	- Je prends le rang pour entrer. - Je rapporte le matériel de jeux à l'intérieur.	- Je place les déchets dans les endroits appropriés. - J'utilise les jeux de façon appropriée.



CODE DE VIE

Accès facilité aux meilleures universités
du monde

En favorisant les comportements positifs et en intervenant de manière préventive, l'école aspire à cultiver un climat scolaire respectueux, bienveillant et favorable à l'épanouissement de tous.

CONSÉQUENCES AU NON-RESPECT DU CODE DE VIE

Niveau	Conséquences (éducatives et graduées)
Niveau 1	Selon les recherches, 80 à 85% des élèves adoptent un comportement positif quand ils bénéficient d'appuis universels tels que : - Avertissement (verbal ou écrit); - Répétition et modélisation du comportement attendu (p. ex. : refaire le chemin en marchant) ; - Conversation affective ; - Geste réparateur (p. ex. : excuses verbales) ; - Remboursement ou remplacement du matériel ; - Retrait d'objets ou accessoires interdits à l'école.
Niveau 2	Des soutiens ciblés pour les élèves en difficulté comportementale ou à risque de graves problèmes futurs. Ils sont offerts en petit groupe d'élèves et pour une durée limitée. Il convient de cibler les causes profondes du comportement (traumatisme, condition médicale, santé mentale, etc.). Les appuis ciblés doivent être fournis en même temps que les stratégies universelles qui sont en place pour tous les élèves. - Communication écrite aux parents/tuteurs et rencontre avec parents ; - Conversation affective; - Réflexion écrite (5^e à la 11^e année) ; - Réflexion illustrée (maternelle à la 4^e) - Reprise du temps perdu (5^e à la 12^e année) - Excuses écrites (5^e à la 12^e année) ; - Excuses illustrées (maternelle à la 4^e) - Perte de privilège (en classe ou dans l'école)



CODE DE VIE

Niveau 3

Comportements inacceptables : Des comportements qui posent un danger pour les autres, causent des dommages matériels ou perturbent de façon significative le milieu d'apprentissage. Ex. : violence physique/verbale, intimidation, cyberintimidation, vandalisme, comportement raciste ou discriminatoire, insubordination, perturbation majeure du fonctionnement de l'école, substances ou objets illégaux ou dangereux, inconduite sexuelle, répétition de comportements inappropriés. En cas de comportement inacceptable, l'élève est envoyé à la direction en utilisant un formulaire prévu à cet effet. Le dossier est géré de manière progressive et des sanctions peuvent être appliquées, y compris des exclusions temporaires ou définitives.

VIOLENCE ET INTIMIDATION

Tout comportement s'apparentant à la violence et à l'intimidation doit être rapporté à la direction de l'école immédiatement. Voici une liste non exhaustive de comportements violents et intimidants :

La violence verbale ou écrite : harcèlement, intimidation, menace, propos vulgaires, langage abusif et discriminatoire;

La violence physique : gifler, taper, donner des coups de poing ou de pied, étrangler, mordre, pincer, secouer, pousser, tordre les membres, etc.;

L'intimidation : cyberintimidation, paroles et gestes.

Selon le geste de violence ou d'intimidation, la direction de l'école procédera à une intervention et à une mesure disciplinaire qui peut comprendre une suspension. Si à la suite de l'intégration de l'élève ayant été suspendu ne respecte pas les termes de son engagement, les mesures suivantes peuvent être prises :

Suspension temporaire avec mise en place d'un plan de travail à domicile
Expulsion définitive de l'école

L'UTILISATION DE L'INTERNET

L'École Internationale Canadienne Jacques Cartier encourage et appuie l'utilisation de l'internet et du courrier électronique comme outil d'apprentissage pour les élèves. L'usage de l'internet et du courrier électronique à l'école font l'objet d'une surveillance de la part de l'enseignant.



ÉCOLE
INTERNATIONALE
CANADIENNE
JACQUES CARTIER

Nous révélons le GENIE de chaque ENFANT

Accès facilité aux meilleures universités
du monde

Diplômes canadiens décernés par le
Ministère de l'Éducation et du Développement de la Petite Enfance (MEDPE)

CODE DE VIE

L'élève doit utiliser l'internet à des fins pédagogiques. Il ne doit en aucun cas chercher ni des informations, ni des contacts, ni des ressources, ni des outils qui sont d'une valeur douteuse ; soit de violence, de pornographie ou d'aspect criminel.

Le courrier électronique est un privilège et non un droit. Il est interdit d'utiliser l'internet de l'école pour envoyer des illustrations et/ou des messages offensifs ou vulgaires. Tout geste contraire à l'usage pédagogique du courrier électronique et de l'internet doit être référé à la direction de l'école, qui elle, procédera, selon la gravité du geste, à une ou plusieurs des interventions ou mesures disciplinaires stipulées précédemment dans la section du même nom.



CANADA NB
Ecole pré-autorisée

Bingerville Delacelle 
derrière le jardin Botanique

+225 07 0297 9703 / 07 6969 9594 

admission@ecolecanadienne-jacquescartier.net 